RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FONDS
FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL

Résilience des écosystèmes aquatiques

Préservation

Gouvernance

Résilience

Notre action **aujourd'hui**

29 **projets en cours en 2022** — **soit** → **38 M€** **dédiés aux écosystèmes aquatiques**

Haute mer, littoraux, zones humides, hydrosystèmes d'eau douce : leur rôle est crucial dans la régulation du climat. En entraînant l'acidification des océans ou l'élévation du niveau de la mer, les pressions anthropiques menacent ces milieux naturels. Pour assurer la résilience socio-environnementale des écosystèmes et des populations locales, le FFEM soutient des projets qui s'appuient sur des solutions fondées sur la nature.

1 Améliorer la gouvernance des océans

Pour structurer une meilleure gouvernance des océans, le FFEM promeut l'**amélioration des connaissances scientifiques et leur mobilisation pour guider la prise de décision** en faveur de la préservation des écosystèmes océaniques jusqu'à la haute mer et les grands fonds marins. Il soutient la mise en place d'outils efficaces de protection des écosystèmes emblématiques et de la biodiversité marine, comme les **aires marines protégées** (AMP). Il aide au renforcement des capacités pour la gouvernance et la préservation de ces écosystèmes à travers la création d'outils spécifiques et le soutien aux acteurs régionaux. Enfin, pour garantir une réduction durable de la pollution marine, le FFEM encourage l'**évolution des pratiques au sein des ménages et des industries**.

HAUTE MER

3 M€

Le Dôme thermal et la mer des Sargasses disposent d'une riche biodiversité, mais le **statut juridique de la haute mer** et l'interface avec les zones sous juridiction nationale compliquent leur gouvernance. Le FFEM contribue à l'émergence d'une **cogestion de ces milieux.**

2 Augmenter la résilience des zones côtières

Pour renforcer la **résilience des territoires à l'interface terre-mer et de leurs populations**, le FFEM finance des projets visant à préserver, restaurer et réhabiliter les écosystèmes côtiers (mangroves, herbiers marins, récifs et forêts littorales). Il soutient notamment les **solutions fondées sur la nature (SFN) et la combinaison des solutions vertes et bleues innovantes** qui visent à adapter les zones côtières au changement climatique et aux risques naturels. Le FFEM valorise durablement les écosystèmes côtiers par son soutien à l'**économie sociale et solidaire (ESS)** et aux **projets pilotes sur le carbone bleu des mangroves et des herbiers marins**.

AFRIQUE DE L'OUEST

2,6 M€

Pour renforcer la résilience des sociétés et des écosystèmes face au développement d'infrastructures néfastes pour l'environnement, le FFEM finance un projet mis en place par **le Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine**.

3 Préserver les écosystèmes d'eaux douces

MÉDITERRANÉE

663 000€

Pour **protéger les zones humides** du bassin méditerranéen aux côtés de la Tour du Valat, le FFEM accompagne **la mise en réseau des acteurs issus de la société civile**. Il vise à leur donner plus de poids au sein de leurs pays et région.

Le FFEM privilégie les **solutions fondées sur la nature** pour restaurer et préserver les fonctionnalités des zones humides ainsi que pour lutter contre les effets du changement climatique. Il prête une attention particulière aux **interfaces entre eaux douces et eaux salées** pour accompagner au mieux la gestion des risques d'inondation, la recharge de nappes phréatiques et la préservation des réservoirs de biodiversité. Le FFEM encourage également une gestion partenariale et intégrée des bassins versants transfrontières, particulièrement importante pour les ressources en eau, et le renforcement des capacités des gestionnaires et décideurs.

Le FFEM intervient sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans l'océan Indien depuis plus de dix ans, en lien avec la Commission de l'océan Indien (COI).

Une approche transversale

Pour préserver les écosystèmes aquatiques dans la durée, les actions de restauration et de conservation doivent se conjuguer avec une amélioration des pratiques, qu'il s'agisse de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou de promotion de pratiques de pêche durables. Fort de ce constat, le FFEM soutient des projets transversaux, qui agissent aussi bien sur les écosystèmes aquatiques que sur la biodiversité, le climat ou encore les pollutions. Il contribue à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

3 PROJETS TRANSVERSAUX EMBLÉMATIQUES

OCÉAN · BIODIVERSITÉ · POLLUTIONS

MÉDITERRANÉE

Le projet SMILO encourage le partage d'expériences entre les acteurs régionaux de la conservation. Grâce au label « Petites îles durables », il met en avant les initiatives intégrées et innovantes qui luttent contre les pollutions et l'érosion de la biodiversité.

OCÉAN · BIODIVERSITÉ · CLIMAT

MULTIPAYS

Les actions de restauration et de préservation portées par l'Initiative Mangroves du FFEM contribuent à l'adaptation au changement climatique et à la protection de la biodiversité marine et terrestre.

OCÉAN · BIODIVERSITÉ · CLIMAT

PACIFIQUE

L'expédition TARA Océans est à l'origine de la première étude planétaire du plancton. Améliorer l'état des connaissances sur ces organismes participe de la lutte contre les changements climatiques et de la préservation de la biodiversité.

Près de 30 ans de **solutions**

89 **projets financés sur les écosystèmes aquatiques depuis 1995**

116 M€ **engagés pour les écosystèmes aquatiques depuis 1995**

L'un des premiers projets soutenus par le FFEM à sa création visait à améliorer la gestion des ressources en eau dans le bassin du Jourdain. C'était en 1994. Depuis, le FFEM n'a cessé d'augmenter et de structurer son action pour améliorer la résilience des écosystèmes aquatiques, des eaux continentales à la haute mer.

Vers une gestion intégrée de tous les écosystèmes aquatiques

PACIFIQUE SUD - 2013

2 M€

Pour améliorer la résilience des îles du Pacifique, le FFEM a soutenu le projet de coopération régionale RESCCUE. Celui-ci **accompagne les communautés locales** et met notamment en place des **paiements pour services écosystémiques.**

Depuis sa création, le FFEM fait de la meilleure gestion des eaux internationales un objectif primordial de son action. Il a d'abord ciblé **les eaux douces et les bassins transfrontières,** en encourageant l'émergence de coopérations régionales pour leur bonne gestion. Il a ensuite intégré à son action **les aquifères ainsi que les zones humides et côtières en soutenant les démarches de gestion intégrée des zones côtières (GIZC).** Ces approches intégrées se focalisent sur la bonne coordination des acteurs, leur mise en réseaux et l'élaboration de plans de gestion concertés pour mettre en œuvre des mesures de protection plus efficaces.

Favoriser les approches « recherche-action »

AFRIQUE - 2015

1 M€

Pour **sécuriser les ressources en eau potable,** le FFEM a accompagné le CNRS dans la production de **connaissances scientifiques sur les cyanobactéries** dans des lacs de trois pays d'Afrique.

Parce que les écosystèmes aquatiques, particulièrement la haute mer, sont encore méconnus des décideurs et des scientifiques, le FFEM finance des **projets de recherche à visée applicative.** En améliorant l'état des connaissances sur ces milieux, il entend participer à l'émergence de **solutions innovantes** pour les protéger. Il favorise les projets pilotes qui testent ces solutions méthodologiques ou techniques sur un territoire donné. Il permet, grâce à un exercice de partage des connaissances et de capitalisation, de reproduire les réussites dans d'autres territoires ou à d'autres échelles.

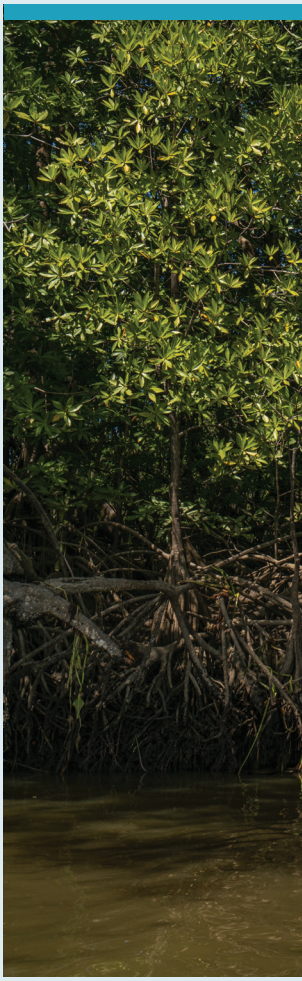

Préserver la biodiversité au-delà des zones sous juridictions nationales

La haute mer, située hors des zones de juridictions nationales, **ne bénéficie pas encore d'un statut juridique clair,** ni d'instruments juridiques contraignants pour veiller à sa protection. Elle est particulièrement vulnérable aux pratiques destructrices comme la surpêche, la prospection minière et les pollutions. Depuis 2010, en plus de renforcer la gouvernance de la haute mer en promouvant une approche intégrée, le FFEM soutient la mise en place de **sanctuaires et d'aires protégées** pour préserver la biodiversité de ces milieux.

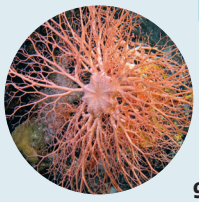

OCÉAN INDIEN - 2014

1,3 M€

Les monts sous-marins abritent des écosystèmes très menacés par la prospection minière et la pêche. Pour les protéger, le FFEM soutient l'UICN afin **de renforcer les connaissances scientifiques et d'améliorer leur gouvernance.**

Une SFN emblématique

Restaurer les mangroves

COSTA RICA – BÉNIN

35 % des mangroves ont été détruites au Costa Rica entre 1980 et 2005, 25 % au Bénin entre 1980 et 2006. Pour restaurer **ces milieux indispensables à la sécurité alimentaire et à la lutte contre le changement climatique,** le FFEM appuie un projet de restauration des mangroves et d'amélioration de leur gestion dans les deux pays.

Les solutions fondées sur la nature (SFN)

Les solutions fondées sur la nature sont au cœur de l'adaptation au changement climatique soutenue par le FFEM. Elles s'appuient sur les écosystèmes naturels (mangroves, herbiers, zones humides…) et sur l'ingénierie écologique pour renforcer la résilience face aux phénomènes extrêmes et protéger les populations qui en dépendent. Elles se déploient sur tous les territoires et se déclinent en trois types d'actions :

- **la préservation** d'écosystèmes fonctionnels ;
- **l'amélioration de la gestion** des écosystèmes et des ressources ;
- **la restauration** d'écosystèmes dégradés.

CINQ ANS APRÈS SA MISE EN PLACE, UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE MONTRE EN MOYENNE :

+ 40 %	+ 166 %	+ 500 %
TAILLE DES POISSONS	DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	BIOMASSE

Le **Fonds français pour l'environnement mondial** (FFEM) soutient des projets pilotes et innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement.
Ces projets contribuent à préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres et la couche d'ozone et luttent contre les pollutions. Ils répondent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et génèrent localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. La particularité du FFEM : Miser sur des projets pilotes pour soutenir l'innovation et diffuser les enseignements à plus grande échelle.
Il soutient des projets portés par des acteurs publics, privés ou de la société civile, du Sud comme du Nord, en cofinancement avec d'autres financiers et organisations internationales.
Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du premier Sommet de la Terre, le FFEM a soutenu depuis sa création, plus de 400 projets à hauteur de 500 milions d'euros dans plus de 120 pays dont 70% sont situés en Afrique et Méditerranée.

Contact FFEM
ffem@afd.fr

Contact communication
Séverine Barde Carlier
bardecarliers@afd.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

@FFEM_Fr

FFEM - Fonds français pour l'environnement mondial

LinkedIn-FFEM

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Conception éditoriale et graphique : ANIMAL PENSANT

Crédits photo : Mauritanie Banc Arguin Félix Vigné Imagéo / AFD, Erwan Amice, Janique Etienne, H.Azafzaf, Janique Etienne, Marc Le Chélard, AFD Eric BUREAU, IUCN-Aurélie Spadone, Costa Rica Mangroves Alexis Rosenfeld / Divergence